



*U Presidente*

Aiacciu, u 7 d'aprile di u 2021

*Réf. : JGT/SQ/EC.AC 21-011*

Madame la Directrice,

Nous avons été saisis par des responsables associatifs, s'étonnant du fait qu'un certain nombre d'antennes « 5G » commencent à être déployées sur le territoire de la Corse. Ce déploiement provoque d'autant plus d'inquiétudes que les études mesurant les effets de la « 5G » sur la santé ne sont toujours pas disponibles.

Considérant les questions qui se posaient sur les conséquences sanitaires de l'exposition des populations à la « 5G », l'Assemblée de Corse s'était prononcée en juillet 2020 à une forte majorité (56 voix sur 62 votants), en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la « 5G » (délibération 20/113 AC du 31 juillet 2020). Il ne s'agissait pas d'une opposition de principe à cette nouvelle technologie, mais d'une position de raison, en attendant de disposer d'études d'impact environnemental et sanitaire, impartiales, objectives et indépendantes de tout intérêt industriel.

Nous n'ignorons pas l'avis du Conseil d'État qui a établi que « seules les autorités de l'État désignées par la loi sont compétentes pour réglementer de façon générale l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile ». Toutefois, sur un plan politique, notre délibération est l'expression d'un débat public et démocratique. Elle vise à garantir la protection des Corses en appliquant le principe de précaution.

Nous rappelons que les élus de la Collectivité de Corse sont les seuls responsables représentant l'ensemble des Corses et issus du suffrage universel. Ne pas prendre en compte leur position constitue à notre sens une marque de désinvolture, voire de mépris, à l'égard de nos institutions.

C'est pourquoi, nous réitérons les termes de la délibération du 31 juillet 2020 et, en attendant les résultats des études d'impacts notamment sur la santé, nous demandons à tous les opérateurs de suspendre le déploiement des antennes « 5G » sur le territoire insulaire.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Guy TALAMONI